

DISCOURS DE PHILIPPE HOUDAYER, 1^{er} ADJOINT AU MAIRE DE PORT SAINT PERE

Mesdames, messieurs bonsoir.

Il est des moments agréables dans la vie d'une municipalité et la cérémonie des vœux en fait partie. Cette cérémonie est non seulement un moment agréable mais c'est aussi un moment important de la vie de notre mairie car elle nous permet, le temps d'une soirée, de faire avec vous la synthèse de l'année.

Je veux vous remercier d'avoir, une fois de plus, répondu à notre invitation car cela montre l'intérêt que vous portez à la vie de notre commune.

Nous voilà donc de nouveau réunis pour notre traditionnelle cérémonie des vœux. Et donc de façon traditionnelle mais très sincèrement je vous dis bonne année. Bonne année à vous, à vos proches et à tous ceux qui vous sont chers. Que cette année vous voit tous en bonne santé, que cette année soit une année de bonheur, de réussite personnelle. J'associe également à ces vœux les plus démunis et ceux qui souffrent de maladie et de solitude.

Monsieur le Maire, Gaëtan, il est de tradition que ton premier adjoint te présente ses vœux au nom de l'ensemble du conseil municipal. C'est donc avec un immense plaisir que je te souhaite, à toi, ta compagne et les membres de ta famille, une très bonne année 2017. Et comme je dis souvent, tous mes vœux de bonne santé, le reste étant du plus. Pour être à tes côtés depuis presque trois ans, je connais ton dévouement pour la commune et je sais que tu feras le maximum pour la réussite de tout ce que nous déciderons d'entreprendre.

En prononçant ces vœux je ne peux m'empêcher de penser à la dernière fois que nous nous sommes réunis pour la même occasion. C'était il y a un an environ mais j'ai l'impression que c'était hier. Comme le temps passe vite. Cependant force est de constater que malgré tout, malgré ce temps qui passe, nous avons réussi à mener à terme un grand nombre de projets.

Que s'est-il passé au long de cette année 2016 ? Si je vous pose à brûle pourpoint cette question, vos souvenirs porteront sur deux ou trois points marquants mais surtout visibles. Et cette question, nous nous la sommes d'ailleurs posée il y a quelques jours et nous nous sommes aperçus que la liste est assez conséquente.

SECURISATION :

Le bourg a été aménagé en zone 30 il y a une dizaine d'années. Malgré cela, la vitesse n'a pas diminuée, notamment sur les routes de NANTES et PORNIC. Plusieurs parents d'élèves nous ont fait part de leurs inquiétudes et de l'attitude de certains automobilistes lors de la sortie des écoles.

Un plateau surélevé au carrefour des rues de Pornic et le Pellerin a été commandé au printemps, avec obligation d'être en place pour la rentrée scolaire de septembre. Les délais ont été tout juste respectés, les travaux étant terminés la veille de cette rentrée. Si bon nombre d'automobilistes se sont fait surprendre au début, nous avons pu constater une nette baisse de la vitesse dans ce secteur.

Rue du fief l'abbé, un tel dispositif n'était pas possible. Nous avons donc opté pour deux dos d'âne de part et d'autre de l'école de l'Alliance. Nous n'avons pas pu les positionner exactement aux emplacements que nous avons souhaités. La réglementation est en effet stricte sur ces équipements en fonction des habitations. Après un premier essai non concluant, ils ont été refaits et surélevés. La signalisation complète devrait être effectuée prochainement.

Sur le CD 64, en direction de BRAINS, les habitants des Terres Quartières ont interpellé le maire sur la dangerosité de la sortie de ce lotissement. Après des réunions sur site avec les habitants, nous avons entrepris des démarches auprès du conseil départemental afin de réduire la vitesse de la voie à 70 km / h, ce qui a été accepté. Des études sont également en cours avec la commune de BRAINS et NANTES métropole pour réduire la vitesse à l'intérieur de ce lieu-dit.

POLE SANTE :

C'est un sujet dont nous vous parlons depuis plusieurs années et qui a considérablement avancé au cours de l'année écoulée.

Après l'abandon définitif du projet sur le terrain de la place du champ de foire, celui-ci si révélant trop petit, une solution a été trouvée à la sortie de l'agglomération, juste après le pont, route de Ste Pazanne. L'étude a été effectuée par un cabinet privé, permettant le regroupement des médecins, kinésithérapeutes et infirmiers de la commune mais aussi la venue d'autres praticiens. L'installation d'un dentiste fait notamment partie de cette étude.

Le permis de construire a été déposé et, après 5 mois d'instruction, accepté par les divers organismes locaux ou départementaux. Les travaux devraient pouvoir commencer dans les semaines à venir.

REVISION DU PLU :

Notre Plan Local d'Urbanisme est vieillissant et doit être révisé. Gaëtan vous en reparlera un peu plus tout à l'heure.

Suite à une décision du tribunal administratif annulant une partie de ce PLU au lieu-dit le Grand Pesle, une révision s'avérait obligatoire. Nous en avons donc profité pour en entreprendre une seconde sur la commune. La première, une révision simplifiée au niveau du lieu-dit précité, a permis d'inscrire la zone telle que définie par le jugement. Pour la seconde, une modification classique touchant notamment quelques points de détail du règlement d'une partie de la zone UB en agglomération, permettait notamment de réaliser sans contrainte le pôle santé.

Une enquête publique a eu lieu, un commissaire enquêteur a été nommé pour mener à bien cette mission. Ces modifications ont été acceptées et sont maintenant en application.

SYDELA :

SYNDICAT DÉPARTEMENTAL D'ÉNERGIE DE LA LOIRE ATLANTIQUE

La dépense énergétique pour la commune est conséquente, la part relevant de l'éclairage public n'est pas négligeable. Une révision des horaires d'éclairage des rues a été effectuée au cours de l'année, la lumière étant maintenant éteinte aux heures creuses de la nuit.

Autre source d'économie, le remplacement des anciennes lampes par des leds basses consommations et plus résistantes.

Engagé au printemps, l'effacement total des réseaux et le remplacement des candélabres de la place de la pompe jusqu'aux sorties de l'agglomération sur les routes de Brains et St Léger a duré plusieurs semaines. Il ne reste plus que l'enlèvement des anciens poteaux pour terminer ces travaux.

Sur le lotissement des rives de l'Acheneau, l'ensemble des lampadaires, énergivores, fragiles et souvent en panne, sont en cours de remplacement ou vont l'être très prochainement. Nous en profiterons pour mettre en place deux lampadaires supplémentaires sur la départementale pour éclairer le pont de l'Acheneau et sécuriser les enfants qui le traverse régulièrement pour prendre le car à Pilon.

ASSAINISSEMENT :

La nouvelle station d'épuration de ST Mars est en cours de finition. C'est à cette nouvelle station que les villages de la Charrie et Nozine seront raccordés. Le passage des buses pour l'assainissement collectif au centre de ces deux lieux-dits est terminé. Il ne reste plus que la portion de la voie SNCF à la station d'épuration à réaliser, ce qui devrait être effectué pour le début de l'été 2017. Les riverains pourront alors commencer à se raccorder à ce réseau.

ECOLE :

A l'école des Hirondelles, les deux vieilles classes en préfa et amiantée ont été démontées au printemps, pendant les vacances scolaires. Le modulaire mis en place provisoirement dans la cour n'ayant plus de nécessité à la rentrée de septembre a été démonté fin août.

Le cabinet d'architecte de madame NORMAND Nathalie a été désigné pour l'étude de construction de classes neuves. En collaboration avec l'équipe enseignante et l'académie, le choix s'est porté sur la création de trois classes, positionnées sur la pelouse de la Mairie et en liaison directe avec les bâtiments existants de l'école. Un grand préau de 200m² sera implanté sur le terrain que nous avons acheté l'année dernière à monsieur BENOISTON.

Ce sera également le moment de revoir l'équipement de ces classes. Elles seront toutes équipées de TBI (tableau blanc interactif), à l'instar de ceux installés en 2015 et 2016 dans deux autres classes et qui donnent entière satisfaction à l'équipe enseignante.

Les permis de construire ont été déposés, et, après 5 mois d'étude, acceptés par les divers organismes départementaux. Il sera difficile de rendre ces classes fonctionnelles pour la rentrée de septembre mais nous comptons bien terminer les travaux pour la fin de l'année.

TRAVAUX :

Comme chaque année, nous nous efforçons de maintenir l'état des nombreuses voies communales. Si quelques reprises ont été nécessaires pour certaines, des travaux de plus grande ampleur ont eu lieu pour d'autres.

Sur la rue du Buis, le passage du véhicule de ramassage des ordures ménagères était souvent impossible, du fait de la morphologie de la voie mais aussi du stationnement archaïque des riverains. Chaussée et trottoirs ont été reprofilés et enduits, une zone de stationnement matérialisée a été mise en place sur un coté de la voie permettant ainsi une circulation fonctionnelle.

Avec la réfection de la rue du Moulin et de l'avenue du Piardais, la réfection d'une partie des trottoirs de la rue de Granville s'avérait nécessaire. Des bordures basses ont été mises en place sur tout le coté droit de la rue, coté cimetière avec un enduit goudron. Ce trottoir devient conforme avec la réglementation pour le déplacement des personnes à mobilité réduite.

Situé en zone inondable, le parking du hangar rue de Nantes a également fait l'objet d'une réhabilitation.

Il y a eu également la réalisation de purges, de reprofilage, d'imprégnation mono-couche et bi-couches sur les sites de la Piorgère, de la Frogerie, et la route des Grandes pièces.

CCAS – AINES :

Le Centre Communal d'Action Sociale apporte son soutien à une quinzaine de familles de la commune, notamment par la banque alimentaire. Grâce à la collecte effectuée chaque année aux portes des magasins, chaque famille peut bénéficier mensuellement d'un panier de provisions.

Suite à un cambriolage de nos locaux au mois de juin, le stock prévu pour la distribution suivante a disparu. Grâce à la générosité des commerçants et surtout des dons exceptionnels des habitants de la commune, une distribution normale a pu être assurée.

Le CCAS gère la location des appartements propriétés de la commune, comme aux acacias et au-dessus de la bibliothèque. Il intervient également pour l'attribution des logements sociaux sur la commune.

La galette des rois des aînés s'est déroulée mardi dernier toujours avec le même succès. A cette occasion, nous n'oublions pas ceux qui résident maintenant en foyer logement à St Mars et Ste Pazanne. Ils sont conviés et un service de transport est assuré. De même, le repas des aînés a toujours autant de succès. Environ 150 repas sont servis à cette occasion. Et nos aînés savent nous montrer leur entrain et leur bonne humeur. Le prochain est fixé au 01 avril.

Les jeux intergénérationnels permettent toujours de se retrouver un mercredi par mois. Une étude est cependant en cours pour rechercher la date et les heures les plus propices dans la semaine.

Divers :

Quelques petites réalisations de l'année écoulée :

La réalisation d'une scarification, mise en œuvre de béton bitumeux et marquage sur le parking du cimetière.

La pose de mats à la mairie pour permettre le flottement de trois drapeaux : le national, l'europpéen et le communal.

Le nettoyage des terrains du futur pôle enfance avec l'abattage des arbres, le broyage des friches et l'enlèvement de détritux accumulés sur ces terrains depuis de nombreuses années.

La construction de murs entre les terrains de la commune et les propriétés de messieurs BENOISTON et BARDET pour la réalisation des futurs pôles scolaires et enfance.

La rénovation de la bascule, patrimoine de la commune, par les services techniques avec le démontage du plateau en bois, la remise en état de l'armature métallique et la pose d'une nouvelle plateforme en bois sécurisant ainsi totalement cet ouvrage.

Je conclurai ce bilan en disant que tout ce que nous avait fait, illustre la volonté de notre commune d'offrir à ses habitants une qualité de vie réelle et visible.

Je terminerai ce discours en vous réitérant une nouvelle fois mes vœux pour cette année 2017. Je vous souhaite de passer une bonne soirée et je laisse la parole à monsieur le Maire.

-----ooO§Ooo-----

DISCOURS DE GAETAN LEAUTE, MAIRE DE PORT SAINT PERE

Philippe, merci pour tes vœux et permets moi de te présenter les miens, à toi et ta famille.

La cérémonie des vœux est un moment important pour moi. Un moment que vous attendez tous.

Et malgré l'expérience acquise, c'est toujours aussi impressionnant de me retrouver devant du public. Vous savez que les discours, ce n'est pas ce que je préfère.

Bonsoir !

Je vous souhaite à tous une bonne et heureuse année 2017, remplie de bonheur entouré des vôtres, et de réussite dans vos projets, qu'ils soient personnels ou professionnels.

Si 2015 avait été une année marqué par les attentats, 2016 est resté une année particulière. Le terrorisme a encore durement frappé notre pays. Mais aussi à travers le monde. Nous ne pouvons rester insensibles à la situation. C'est pourquoi, j'aurais aussi une pensée particulière pour tous ceux qui ont été blessés physiquement ou moralement dans ces évènements. Il faut que tout le monde sache que nous ne nous laisserons pas impressionner par quelques fanatiques.

Plus légèrement, 2016 aura été une année détraquée. Nos anciens nous le rappellent, c'était une année à 13 lunes.

Espérons tous, que cette nouvelle année soit placée sous le signe de la paix dans le monde.

Pour Port Saint Père, 2017 se présente, comme une année de « travaux ». Certains, peut-être parmi vous, nous ont fait remonter l'information que « A port saint père, on ne voit pas grand-chose bouger ».

Et bien, en 2017, ça va changer !

POLE SANTE

Le premier gros point, est, bien sûr, le Pôle Santé. Vous l'attendez tous. Nous aussi. Avec toute mon équipe, nous avons œuvré pour que ce dossier avance au mieux. Et ça y est. Je vous informe que le permis de construire a été accordé le 14 décembre dernier au promoteur Lexham. Nous attendons avec impatience le début des travaux, prévu au cours du 1^{er} semestre.

En parallèle, la mairie s'est engagée à aménager les abords, sécuriser et éclairer l'accès piéton, jusqu'à l'entrée du bourg. Le but étant que tout soit opérationnel pour la fin de l'année.

ECOLE

2^{ème} dossier : l'Ecole.

Philippe l'a évoqué tout à l'heure. Le permis de construire pour les 3 classes et le préau est signé, l'appel d'offres est prêt. J'en profite pour remercier les différents partenaires pour les aides attribuées :

- l'Etat pour 72 000 €,
- la Région pour 50 000 €,
- le Département pour 152 000 €
- Et la Communauté de Communes pour 50 000 €,

Sur un coût total de 600 000 €, le reste à charge pour la commune s'élève donc à 270 000 €.

Ces travaux qui devraient débiter au cours du 1^{er} semestre, vont perturber l'accès à l'établissement, durant une bonne année scolaire, et je m'en excuse par avance.

POLE ENFANCE

Et puis, il y a bien sûr, le pôle enfance. 2017 va voir se concrétiser une réflexion démarrée par la commune en 2009. Si la commission intercommunale s'est saisie du dossier dès 2014, il nous a fallu depuis, négocier l'achat des terrains. En mai dernier, nous avons pu réunir tous les acteurs concernés, pour être en phase avec les besoins et assurer ainsi un service public de qualité. Au mois de Juin, le Conseil Communautaire a validé le projet que nous avons pu présenter aux différents acteurs éducatifs. Juillet a vu l'appel d'offres lancé, et le cabinet d'architecte DRODELOT a été retenu en Septembre. Nous avons pu faire dès Novembre une première présentation à l'ensemble de la communauté éducative. L'esquisse finale devrait être validée avant la fin du mois de Janvier pour un début des travaux au 2^{ème} semestre.

Je vous rappelle que ce dossier est géré par la Communauté d'Agglo.

C'est pourquoi, je tiens à remercier l'ensemble des acteurs ayant participé à l'élaboration de ce beau projet, et particulièrement notre vice-président en charge à l'Enfance : Karl GRANDJOUAN.

L'espace libéré de la zone de la petite enfance, nous permet de réfléchir sur l'agrandissement du restaurant scolaire, devenu trop petit. J'en profite d'ailleurs pour saluer le personnel concerné de travailler depuis 5 ans, dans des locaux trop exigus.

SALLE OMNISPORTS

Et puis, je vous avais déjà parlé l'an dernier, de la salle omnisports.

C'est le gros projet de notre mandat, mais c'est aussi pour nous une grosse épine. Nous avons envisagé une réhabilitation. Aucune aide n'a été possible.

Nous nous sommes donc tournés vers une construction neuve. Malheureusement, dans les nouveaux contrats de territoire, l'aide au financement n'est plus d'actualité. Ce projet, d'un coût trop lourd à supporter pour notre seule commune est cependant toujours d'actualité.

Alors, je me tourne vers vous, chers collègues élus, si vous avez des pistes de financement, voire des solutions, je suis preneur !

VOIRIE

Après le foncier bâti, il faut parler des accès. Ceci nous amène au chapitre Voirie.

Nous allons continuer à étudier l'aménagement du secteur « Route de Brains – Route de St Léger », et lancer aussi l'étude pour la réfection de la rue de la Raterie.

Mais nous n'oublions pas notre campagne !

Nous allons commencer par les Rives de l'Acheneau. En effet, ce lotissement date de 1973, et nécessite un bon relooking. Les travaux qui s'étaleront sur 2 ans débutent ces jours-ci. Je vous parle de l'éclairage public qui va évoluer vers des leds, mais aussi du réseau d'eaux pluviales, et bien sûr de la réfection des trottoirs et de la chaussée.

Et puis, la sécurisation de nos villages est au cœur de nos préoccupations. C'est pourquoi, la commission Voirie va démarrer un état des lieux de chaque village. Dans le but d'améliorer la sécurité des hameaux, avec la mise en place de panneaux de signalisation « attention enfants », « limitation de vitesse à 50 ou 30 km/h ». Si besoin, créer des chicanes ou des dos d'ânes.

L'incivisme de certains nous oblige à prendre les précautions nécessaires à la sécurité de tous.

Et puis, à la demande de certains habitants, notamment des Salettes et des rives de l'Acheneau, nous voulons rejoindre la communauté des « voisins vigilants ». Ce programme, sera étudié, bien sûr, avec les autorités compétentes.

BAUVET

Je veux aussi vous parler de la zone de Bauvet. Ce dossier avance à grands pas. L'étude est terminée et si quelques détails restent à régler, la zone peut être ouverte. Il y est prévu la construction de 80 logements

- dont 10 logements sociaux,
- 12 en accession à la propriété,
- 58 lots libres de constructeurs,
- et enfin 3000 m² de réserve d'équipement public, non défini à ce jour.

PLU

Enfin, pour finir avec l'aménagement en général, parlons du PLU. Les nouvelles règles imposées par la révision de notre territoire nous obligent à :

- Préserver et valoriser notre cadre de vie en respectant l'environnement, le patrimoine, l'agriculture, le paysage végétal et bocager,
- Soutenir la vitalité du territoire par un développement cohérent et durable.

En français, ça donne : une population à 80 % dans le bourg, et donc 20 % dans les villages. Tout en limitant nos surfaces à urbanisation d'un tiers. Cette densification nous pose question :

Devons-nous vendre des espaces verts communaux en terrains constructibles pour respecter cette réglementation ?

Car nous devons prouver ne plus avoir de terrain libre dans le bourg pour ouvrir de nouvelles zones constructibles...

Comme vous le savez, cette étude a été mutualisée, et engagée avec Sainte Pazanne et St hilaire de Chaléons. Si ce choix est avant tout économique, il a aussi pour but d'harmoniser le territoire. Le cabinet A+B urbanisme et environnement de Machecoul-St-Même a été retenu, et la réunion de lancement est prévue dans 5 jours, soit le 25 janvier.

L'échéance de cette révision est souhaitée pour la fin du mandat, c'est-à-dire, pour Décembre 2019.

FINANCES

Après avoir parlé réalisations, nous allons parler sous !

Vous le savez, l'argent est le nerf de la guerre. A mi-mandat, il est possible de faire un 1^{er} bilan. En 2015, nous avons évoqué une baisse budgétaire de 100 000 € sur 4 ans, due à la baisse des dotations de l'Etat. Aujourd'hui, La DGF (la fameuse Dotation Globale de Fonctionnement) s'élève à 168 € par habitant contre 174 € l'année dernière. Du fait de l'augmentation de la population, nous avons quasiment absorbé cette baisse.

Ce qui nous impose évidemment une gestion rigoureuse des finances communales. Le taux d'endettement par habitant stagne à 530 €.

A titre comparatif, la moyenne départementale de la strate est de 697 €.

Il faut savoir, que la baisse des dotations de l'Etat ne se limite pas aux communes. Toutes les collectivités sont impactées ; la communauté d'Agglo, le Département, la Région. D'où la difficulté d'obtenir des aides pour établir les budgets de nos projets.

Ceci-dit nous n'augmenterons pas les impôts.

Et je m'y engage !

Mais ne rêvez pas, nous ne les baisserons pas non plus !

Des projets, des envies, avec toute mon équipe on n'en manque pas. Port Saint Père en mouvement, oui ! Mais dans le bon sens ! Notre volonté est claire : maîtriser les dépenses !

MUTUALISATION

Dans le même esprit, nous avons participé à la mise en place d'une mutualisation. Celle-ci nous a déjà permis de signer un marché pour l'entretien de la voirie à 6 communes. Il a aussi été créé un catalogue de matériel disponible au prêt entre communes. Tout comme une sauvegarde informatique commune centralisée. Tout ça avec une belle économie à la clé !

Enfin, la commune a accueilli il y a quelques jours le GOUPIL. Pour ceux qui ne le connaissent pas, vous êtes passés devant en entrant dans la salle. Il s'agit de notre 1^{er} véhicule électrique. Cet investissement a été possible toujours en mutualisation car il s'agit d'un achat groupé avec d'autres communes du Pays de Retz, via le PETR. Ce véhicule ne nous aura coûté que 6 500 € soit 20 % de son prix, grâce aux différentes aides.

La mutualisation a aussi été la solution pour la station d'épuration de la Charrie-Nozine, cette fois avec St Mars de Coutais. J'en profite pour vous annoncer son raccordement en Juillet prochain.

Tous ces exemples démontrent l'importance de travailler ensemble, dans un souci global d'économie. Ensemble, on est plus fort !

Venons-en à la grande nouveauté : la fusion des Communautés de Communes Cœur Pays de Retz et Pornic a donné naissance au 1^{er} Janvier à la Communauté d'Agglomération Pornic Pays de Retz.

Beaucoup se sont inquiétés, ont posés des questions, fustigés l'idée...

Il faut se réjouir de ce mariage ! A l'heure des grandes métamorphoses territoriales, nous avons l'opportunité d'être acteurs de ce mouvement. Et Je vous le rappelle, c'était déjà mon credo il y a 3 ans, « Port Saint Père, le bon sens en mouvement ».

Nous serons ainsi plus forts pour l'avenir.

D'ailleurs, 2 dossiers arrivent en tête et sont à traiter en urgence. L'année dernière, j'en appelais à toi, Bernard, pour combler une carence : la Zone d'Activités dont la commune est dépourvue. Jean-Michel, en tant que Président de la nouvelle Communauté d'Agglomération, cette année, c'est à toi que je m'adresse ! Les artisans commerçants de Port Saint Père sont impatients. Il faut absolument que le dossier aboutisse rapidement !

Tout comme celui de la 2 x 2 voies. Jean, en tant que vice-Président Départemental en charge à la Mobilité, je compte sur toi pour mettre ce projet sur les rails avant la fin du mandat.

POPULATION – ETAT CIVIL

2017 sera une année électorale (présidentielle, législatives, sénatoriales). Je vous informe d'ailleurs, que 228 personnes se sont inscrites sur les listes électorales. Ce qui représente 10 % de votants supplémentaires.

REMERCIEMENTS

Je ne pouvais pas terminer ce discours sans souhaiter un joyeux anniversaire au parc mondialement connu, je parle bien sûr de Planète Sauvage, qui comme Disneyland Paris fête son 25^{ème} anniversaire cette année.

Et puis avant de passer la parole à Jean-Michel BRARD, je veux remercier particulièrement nos associations, culturelles et sportives, qui sont les poumons de Port Saint Père, et qui se démènent pour animer notre commune.

D'ailleurs, cette année, nous allons fêter les 10 ans de Paille En Son, dont la renommée a dépassé les frontières de notre territoire.

Je n'oublie pas l'ensemble du personnel communal pour le service rendu à la population. Mais aussi pour leur disponibilité auprès de nous, élus, pour leur professionnalisme dans la mise en place de nos projets. Je les en remercie.

Et puis, (merci à toi, Bernard) un grand merci à l'ensemble des élus de Cœur de Retz avec qui j'ai travaillé avec plaisir pendant ces 3 ans.

Enfin, pour conclure, je m'adresse à l'ensemble de mon équipe, qui ne ménage ni son temps, ni son énergie pour le bien être des habitants de Port Saint Père. De même, je remercie nos conjoints respectifs qui acceptent nos absences répétées. Sans leur soutien, cette mission serait impossible à supporter.

Je vous réitère à tous, mes vœux les plus chers pour cette nouvelle année. Qu'elle vous apporte joie et bonheur, dans un monde apaisé. Profitez de chaque instant, et comme le disais JFK, « il ne faut pas essayer d'ajouter des années à sa vie, mais de la vie à ses années ».

Je vous remercie de votre attention.

Jean-Michel BRARD